

Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF Staatssekretariat für Wirtschaft SECO



## Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

## PREMIÈRE PUBLICATION

- 1. Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant: **Jacquat SA, Echandens**
- 2. Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant: **Jacquat Holding Sàrl, Echandens**
- 3. Echéance du délai de déclaration des créances: 3 mois après les effets juridiques de la fusion
- 4. Adresse pour la déclaration des créances: Rue du Château 8, 1026 Echandens, Rue du Château 8, 1026 Echandens
- **5. Indication**: Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.
- **6. Remarques:** Fusion par absorption au sens de l'article 23 alinéa 1 lettre a Lfus

Etude Sandra Dosios Probst et Olivier Colomb 1110 Morges 1

02924687

